

## MA FICHE DE DEMANDE FORMULÉE AU TITRE DU HANDICAP

**ATTENTION : CE DOCUMENT NE CONSTITUE PAS A LUI SEUL LA DEMANDE DE BONIFICATION,  
il convient d'y joindre les pièces citées \***

Nom d'usage : ..... Nom patronymique : .....

Prénoms : .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse mèl : .....@..... Téléphone : .....

Corps : ..... Discipline : .....

Etablissement d'affectation actuelle : ..... Ville .....

Stagiaire :  oui  non

Avez-vous déjà déposé une demande de bonification dans l'académie de Nantes :

non  oui Année..... Mouvement  Inter  Intra

**Attention : ces précisions ne vous dispensent pas de fournir un dossier réactualisé.**

**Le handicap (notifié par la MDPH) concerne :**  l'intéressé(e)  le conjoint  un enfant à charge

Si concerne l'intéressé(e) : j'autorise le service médical à communiquer la RQTH à la DIPE :  oui  non

**10 premiers vœux (tels que libellés dans le dossier du mouvement) :**

1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

**\*Pièces à joindre obligatoirement à ce document :**

- Courrier détaillé de votre situation explicitant vos vœux

- Votre dossier médical ou de votre conjoint ou de votre enfant (à charge de moins de 20 ans) comprenant :

- Un bilan de situation détaillé et récent, effectué par le médecin généraliste ou par le médecin spécialiste concerné (nature et histoire de la pathologie, traitements suivis et/ou en cours, perspectives évolutives, retentissement professionnel tel que arrêts de travail pour congé de maladie et éventuellement prescription de tierce personne).
- Les photocopies de toutes pièces utiles (compte-rendu opératoire, bulletin d'hospitalisation, interprétation d'imagerie médicale, bilan biologique, prise en charge rééducative, ...)
- Copie de la RQTH (ce document devra également être adressé à la division des personnels enseignants si vous n'en avez pas autorisé la transmission par le service médical) ou pour un enfant à charge de moins de 20 ans, copie de la notification de la MDPH.

**L'ensemble des pièces est à retourner sous pli confidentiel avec la mention « dossier médical pour le mouvement » avant le 2 AVRIL 2024 à l'adresse postale :**

Rectorat de l'académie de Nantes  
Pôle Santé Social Handicap  
BP 72616  
44326 Nantes cedex 03

**Aucun dossier incomplet, insuffisamment renseigné ou hors délai ne pourra être instruit**